

La MACSF met à disposition un nouveau service pour faciliter la vie des professionnels de santé

Les professionnels de santé qui souhaitent partager leurs locaux à temps partiel, travailler à plusieurs ou cherchent un remplaçant pendant les vacances peuvent désormais trouver une solution sur la Communauté MACSF, grâce à un service en ligne gratuit, pluridisciplinaire et intergénérationnel qui répond aux nouveaux besoins des soignants pour organiser leur vie professionnelle.

Les professionnels de santé sont de plus en plus nombreux à souhaiter repenser leurs conditions d'exercice pour trouver un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, mieux s'organiser pour revenir aux valeurs traditionnelles du soin.

Déjà en janvier 2021, dans l'étude « post crise » réalisée par la MACSF, 25% des professionnels de santé déclaraient envisager de changer la manière dont ils exercent leur profession, soit par un changement de statut (libéral, hospitalier, salarié), soit par un changement de type d'établissement (hôpital, privé), soit par un déménagement du lieu de pratique (région/ ville), soit par un changement de mode d'exercice (seul/ groupe ...).

« Le premier réflexe des professionnels de santé pour trouver de l'aide, des conseils ou des solutions, est de se tourner vers leurs pairs, à qui ils accordent toute leur confiance », observe Ségolène de Dianous, directrice marketing et digital du groupe MACSF. Qu'il s'agisse de sujets liés à leur pratique quotidienne ou de choix importants sur leurs conditions d'exercice.

Des annonces gratuites, un échange entre pairs

La MACSF a donc décidé de relancer en 2021 la **Communauté**, lieu d'échange et d'entraide en ligne, où les professionnels peuvent se poser des questions, partager des conseils et des bonnes pratiques en se regroupant par métier ou par spécialité. Et depuis avril 2022, cette Communauté s'est enrichie d'une **nouvelle fonctionnalité d'annonces gratuites** avec un moteur de recherche et un mécanisme d'alerte.

« Ce **service d'annonces de la Communauté MACSF** se déploie entre professionnels de santé, sans intervention de prestataire ou de société externe. Ils sont **entre pairs**. La plateforme leur permet cette première prise de contact sans perte de temps, par le biais d'une messagerie sécurisée », explique Ségolène de Dianous.

Ce service est gratuit et ouvert à tous professionnels : médicaux, paramédicaux, libéraux, hospitaliers et salariés. Les établissements peuvent aussi y poster des offres.

Un service simple et pluridisciplinaire

Ce service a été conçu pour être très **simple d'utilisation** à la fois pour ceux qui postent des offres et ceux qui cherchent une annonce, grâce à un mécanisme de filtres multicritères (géographique, spécialité, type de structure ou d'activité, nombre de jours travaillés, etc...). Il



peut s'agir d'une offre de remplacement pendant des congés, de partager des locaux professionnels à temps partiel, de proposer un emploi ou une association pour travailler à plusieurs, etc.

« La particularité de ce service d'annonces pour les soignants est d'être pluridisciplinaire. Au lieu d'être cloisonné par profession, il permet une recherche beaucoup plus ouverte, ce qui est important car les maisons de santé pluridisciplinaires se multiplient. C'est un mode d'exercice en croissance qui recrute actuellement et qui intéresse beaucoup les jeunes professionnels », précise Thierry Houselstein, directeur médical du groupe MACSF.

Ce service est également national et intergénérationnel. *« Il est important aussi que ce service ne s'adresse pas qu'aux entrants dans la profession mais puisse s'adresser à la fois aux plus jeunes comme aux professionnels en fin de carrière. Les premiers cherchent des solutions pour s'installer ou veulent tester différents modes d'exercice. Les seconds souhaitent réduire progressivement leur activité ou céder leur cabinet. Enfin, le caractère inter-régional de la base d'annonces peut permettre de découvrir des territoires et de dépasser les idées préconçues »,* explique Thierry Houselstein.

Contribuer à un exercice professionnel serein

L'ouverture de ce service s'inscrit dans la démarche d'accompagnement des professionnels de santé que mène la MACSF au-delà de son métier d'assureur.

La MACSF met déjà à disposition des soignants différents types de services gratuits comme l'aide à l'installation libérale au travers du [Centre d'Information des Professions de Santé](#) (CIPS) qui délivre des conseils personnalisés et des formations. Les experts de la MACSF réalisent par ailleurs **plus de 350 interventions chaque année**, en particulier auprès des écoles de santé mais aussi auprès des sociétés savantes, des associations et syndicats professionnels sur des sujets variés autour de la prévention des risques ou de l'engagement de la responsabilité professionnelle par exemple. Des formations sur des sujets juridiques, médico-légales ou de protection sociale sont également délivrées.

« Notre raison d'être est d'accompagner les professionnels de santé, de les aider à exercer leur métier sereinement et de contribuer ainsi à l'amélioration de la santé. Tout le soutien que nous pouvons leur apporter pour mieux s'organiser et adapter leur condition d'exercice, permet de contribuer à réduire les risques de stress, de surcharge de travail, et peut agir sur la qualité des soins », estime Thierry Houselstein.

- Découvrir : le [services d'annonces gratuites](#)
- En savoir plus sur : la [Communauté MACSF](#)
- En savoir plus sur : le [CIPS](#) centre d'information des professions de santé



A propos du groupe MACSF

Premier assureur des professionnels de santé, la MACSF (Mutuelle d'assurance du corps de santé français) est, depuis plus d'un siècle, au service de toutes les personnes exerçant une profession de santé en France. Elle emploie 1 600 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 2 milliards d'euros. Fidèle à sa vocation de mutuelle professionnelle d'assurance, la MACSF assure les risques de la vie privée et professionnelle de plus d'un million de sociétaires et clients.

Contacts presse :

Séverine Sollier - 06 14 84 52 34 – severine.sollier@macsf.fr

Annie Cohen - 06 71 01 63 06 - annie.cohen@macsf.fr